

I - Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 18, Number 4, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702255ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702255ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1987). I - Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 18(4), 811–834. <https://doi.org/10.7202/702255ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I – Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1987)

A — Aperçu général

L'accélération des négociations canado-américaines de libéralisation des échanges et la préparation des sommets de la Francophonie et du Commonwealth constituaient les dossiers pressants de l'été 1987. Dans un geste spectaculaire à deux semaines de la date limite des négociations canado-américaines, le négociateur canadien se retirait des pourparlers, laissant aux politiciens canadiens le soin de faire pression auprès des États-Unis pour obtenir les compromis jugés indispensables.

Le sommet de la Francophonie, qui avait lieu à Québec en septembre et la tenue prochaine de celui du Commonwealth à Vancouver donnaient au gouvernement canadien l'occasion de poursuivre ses consultations en vue de l'adoption de positions communes pour lutter contre l'Apartheid. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la ministre des Relations extérieures se rendaient pour ce faire en Afrique, M. Clark effectuant même un arrêt à Pretoria. Le gouvernement fédéral profitait également du Sommet de Québec pour affermir sa position au sein de la Francophonie – en choisissant par exemple une augmentation substantielle de sa contribution financière à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) –, et pour poser un geste en faveur de pays endettés d'Afrique francophone subsaharienne dont il effaçait la dette d'APD contractée auprès du Canada. Le soulagement de la dette des pays du tiers monde constitue d'ailleurs l'une des préoccupations du gouvernement canadien en matière d'aide au développement qui apparaissait dans la déclaration sur la politique canadienne d'APD déposée en septembre pour faire suite aux recommandations d'un rapport parlementaire.

B – Les politiques de défense

Le premier ministre Brian Mulroney et le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, réagissaient vivement, le 30 juillet dernier, à la publication de la politique de défense qu'un gouvernement dirigé par le Nouveau parti démocratique (NPD) suivrait, s'il était élu. Dans un document d'une vingtaine de pages, intitulé « Souveraineté, sécurité et défense du Canada », le NPD et son critique en matière de défense, M. Derek Blackburn, proposaient essentiellement le retrait du Canada de l'OTAN et du NORAD, et le rapatriement des forces armées

* Documentaliste au CQRI. Cette chronique a été rédigée en collaboration avec Bernard Fournier, assistant de recherche au Centre québécois de relations internationales.
Revue Études internationales, volume XVIII, n° 4, décembre 1987

stationnées en Europe, dans le but d'employer plus efficacement les fonds affectés à la défense et d'assurer une meilleure protection des frontières canadiennes.¹ Lors d'une conférence de presse convoquée le jour même, le ministre de la Défense déclarait devoir répondre à ces propositions qui auraient de graves implications pour le Canada et qualifiait le document de « recherche d'écolier ». ² Son application, selon le ministre, ferait perdre au Canada de l'influence sur la scène internationale et endommagerait ses relations diplomatiques avec les alliés, sans compter qu'il serait fort coûteux d'assurer seul la défense du territoire. Quant au Premier ministre, il refusait la politique de neutralité liée selon lui à de telles mesures, réitérant sa foi en la « valeur de la défense occidentale » et confirmant l'engagement d'« accroître [les] obligations [du Canada] envers l'OTAN et NORAD ». ³

Les propositions néo-démocrates suscitaient également des commentaires de la part du premier ministre français, M. Jacques Chirac, lors de la visite officielle qu'il effectuait au pays à la fin du mois d'août, et du secrétaire d'État britannique aux Affaires extérieures, Sir Geoffrey Howe, qui était au Canada au début du mois de septembre. Pour M. Chirac, qui répondait à la question d'un animateur de radio, un retrait canadien de l'OTAN relève de l'utopie, la liberté de l'Amérique du Nord étant assurée d'abord en Europe. Quant à Sir Geoffrey, il indiquait aussi que les Nord-Américains devaient comprendre que la défense de la liberté commence par l'Europe. ⁴

Il faut souligner dans le même ordre d'idées que les représentants du NPD ont mentionné qu'ils n'achèteraient pas, s'ils étaient élus, les sous-marins nucléaires prévus par le gouvernement dans son Livre blanc sur la défense. La perspective de l'achat de tels sous-marins provoquait d'ailleurs plusieurs réactions négatives rapportées dans la presse. ⁵

1 – L'OTAN

Au cours d'une entrevue accordée à un quotidien ouest-allemand au milieu du mois d'août, la première ministre de la Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland, réitérait la demande de son pays pour que le Canada poursuive ses engagements militaires envers la Norvège tant que l'OTAN n'aura pas trouvé de solution de rechange. Le Canada, on le sait, a déjà annoncé que sa brigade d'intervention rapide affectée dans ce pays serait redéployée pour l'essentiel en Allemagne fédérale. ⁶

D'autre part, les navires de guerre canadiens participaient en septembre aux manoeuvres de l'OTAN dans l'Atlantique nord et la mer de Norvège. Faute d'effectifs suffisants, tous les destroyers n'ont cependant pu être équipés d'hélicoptères permettant de repérer les sous-marins ennemis, pour ces exercices surnommés « Océan Safari ». ⁷

2 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Les membres de l'OTAN, réunis de façon informelle à Vienne avec des États membres du Pacte de Varsovie, présentaient le 28 juillet un projet de mandat en vue de nouvelles

1. *Le Devoir*, 27 juillet, p. 2; Marie TISON, *Le Devoir*, 31 juillet 1987, p. 1; *The Globe and Mail*, 31 juillet, p. A-3.

2. Marie TISON, *Le Devoir*, 31 juillet 1987, p. 10.

3. *Ibid.*

4. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 septembre 1987, p. A-7; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 1^{er} septembre 1987, p. A-1.

5. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 10 juillet 1987, p. B-4; *The Globe and Mail*, 19 août 1987, p. A-8; William EPSTEIN, *The Globe and Mail*, 24 août 1987, p. A-7.

6. *Le Devoir*, 17 août 1987, p. 2.

7. Robert MATAS, *The Globe and Mail*, 29 août 1987, p. A-3.

négociations sur l'équilibre des forces classiques en Europe. Ces négociations visent principalement « à éliminer la capacité de lancer une attaque surprise et d'entreprendre une offensive à grande échelle ». ⁸ Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué que le Canada avait pris une part active à la définition de ce mandat.

À la suite de l'accord de principe intervenu en septembre entre les États-Unis et l'Union soviétique sur l'élimination des missiles américains et soviétiques de portée intermédiaire, le premier ministre, M. Mulroney, souhaitait qu'il soit l'expression d'un changement dans les relations Est-Ouest. Dans des messages distincts adressés au président Reagan et au leader soviétique, Michael Gorbatchev, Brian Mulroney soulignait au premier que les pays occidentaux ont appris grâce à cette entente que l'unité, la volonté et la persévérance sont nécessaires au succès; au second, il louait la volonté politique dont il avait fait preuve. ⁹ Il pressait aussi les deux superpuissances de poursuivre la réduction des forces stratégiques. De son côté, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait dans un communiqué l'importance de cette première entente sur l'élimination totale d'une catégorie de missiles nucléaires qui pour la première fois, réduira véritablement le nombre d'armes nucléaires sur la planète. M. Clark se disait encore heureux de la décision de reprendre les négociations sur les essais nucléaires, le Canada souhaitant depuis longtemps une interdiction complète de ceux-ci. L'engagement des deux superpuissances à redoubler d'efforts pour conclure des accords de réduction des arsenaux stratégiques ainsi qu'en matière de défense spatiale constitue un autre motif d'encouragement pour le Canada, disait M. Clark, notamment en raison de sa situation géographique le plaçant entre les deux grands. ¹⁰ Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rencontrait par ailleurs, avec les autres ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, le secrétaire d'État américain, M. George Schultz, pour connaître les détails de l'entente. Il devait également entendre le point de vue soviétique en rencontrant M. Édouard Chevardnadze, lors d'un entretien qui était déjà prévu quelques semaines avant la conclusion de l'entente. M. Clark soulignait aussi que le Canada était prêt à aider les deux Grands à vérifier les accords de désarmement qui pourront être signés prochainement puisqu'une importante expertise existe présentement au pays dans le domaine des méthodes de vérification. Dans ce domaine, des délégations australiennes et néozélandaises étaient d'ailleurs à Ottawa les 17 et 18 septembre pour consulter des experts au sujet des techniques de vérification par détection sismique qui ont été développées au Canada. ¹¹

C — Les politiques économiques et commerciales

Dans le domaine de l'énergie, le ministre Marcel Masse annonçait le 21 août son intention de modifier la réglementation des exportations d'électricité, à la suite de la publication en juillet du rapport d'un comité de l'Office national de l'énergie, qu'il avait chargé l'automne dernier de faire des recommandations sur l'octroi des permis d'exportation et la réglementation des lignes internationales et interprovinciales de transport d'électricité. M. Masse entendait consulter les ministres provinciaux de l'Énergie avant d'adopter de nouvelles mesures. ¹² L'Office national de l'Énergie modifiait en septembre ses règles relatives à la tenue d'audiences publiques préalables à l'octroi de permis d'exportation

8. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 147*, 28 juillet 1987.

9. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 19 septembre 1987, p. A-7.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 181*, 18 septembre 1987.

11. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 28 septembre 1987, pp. 1 et 8.

12. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 87/213*, 21 août 1987.

d'électricité, afin de simplifier la réglementation des exportations d'électricité à court terme.¹³

D'un autre côté, l'ONE annonçait le 9 septembre l'abandon des contrôles empêchant les compagnies gazières d'exporter aux États-Unis si elles ne peuvent assurer, pour le marché canadien, une réserve de quinze ans.¹⁴ Les compagnies peuvent maintenant établir leurs exportations en fonction de l'offre et de la demande.

D — Les politiques d'aide au développement

Le gouvernement déposait le 18 septembre sa réponse aux recommandations du rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur sur l'aide publique au développement, publié en mai dernier. Le document intitulé *Pour bâtir un monde meilleur*, ne se veut cependant que « l'avant-goût d'une importante stratégie d'aide au développement qui sera rendue publique dans quelques semaines ». ¹⁵ Comme le gouvernement a pris l'habitude de le faire, la réponse de 122 pages se présente en deux parties, une première qui consiste en une déclaration sur la politique canadienne, ici la politique d'aide au développement, et une seconde qui commente chacune des recommandations du rapport parlementaire, dans ce cas le rapport Winegard. Elle définit ainsi l'objectif global de l'assistance canadienne au développement international :

Augmenter dans les pays en développement la capacité des gens d'assurer la croissance, de développer la technique et de gérer le processus de changements économique et social d'une façon soutenue et de plus en plus autonome, au profit de tous.¹⁶

Cet objectif continuera d'être poursuivi par le soutien aux institutions multilatérales et par des programmes bilatéraux, toute l'APD étant versée sous forme de subventions et de contributions pour ne pas alourdir la dette des pays en développement, ce qui était le cas depuis 1986. Le programme canadien comporte également un certain nombre d'objectifs thématiques : le soulagement de la pauvreté en améliorant l'accès aux services de santé, à la nutrition, à l'éducation, à la planification familiale, à l'emploi et au pouvoir décisionnel, l'ajustement structurel des économies, la participation accrue des femmes aux projets de développement, le respect de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en énergie.

Le document rappelle que la « composition des programmes canadiens de coopération au développement dépendra des besoins des pays du tiers monde et des ressources, services et biens que les Canadiens sont en mesure de fournir ». ¹⁷ D'autre part, les pays ayant « adopté des plans et des politiques de développement bien pensés » recevront une attention particulière. Le développement des ressources humaines des PVD doit également devenir un critère important dans la planification des projets.

13. *The Globe and Mail*, 4 septembre 1987, p. B-14.

14. Paul WOODS, *The Globe and Mail*, 10 septembre 1987, p. B-4.

15. ACDI, *Communiqué no 87-103*, 18 septembre 1987.

16. Agence canadienne de développement international, *L'assistance canadienne au développement international : Pour bâtir un monde meilleur : Réponse du gouvernement du Canada au rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur : Qui doit en profiter? Rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement*. Présenté par le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, septembre 1987, p. 24.

17. *Ibid.*, p. 26.

Le gouvernement reste déterminé à consacrer 0,5 % de son PNB à l'APD jusqu'à la fin des années 80. Par la suite, il entend faire passer graduellement ce rapport à 0,6 % en 1995 et à 0,7 % en l'an 2000. Au moins 0,15 % du PNB sera consacré aux PMA. La décentralisation de l'ACDI est également au programme, par la délégation de pouvoirs plus étendus sur le terrain et l'affectation de personnel supplémentaire dans les PVD. Le gouvernement entend encore réduire la proportion de l'aide liée à l'achat de produits canadiens. En conférence de presse, Mme Monique Landry déclarait que celle-ci passerait de 80 % à 50 % dans le cas de l'Afrique subsaharienne et des autres PMA, et à 66 % pour les autres. L'effacement de la dette de pays de l'Afrique subsaharienne est au programme canadien, une telle mesure ayant déjà été prise, au moment du Sommet francophone de Québec au profit de certains des pays de la Francophonie, d'autres pays, du Commonwealth cette fois, devant en être informés au moment du Sommet du Commonwealth d'octobre à Vancouver.¹⁸

Enfin, le Canada s'engage à considérer les droits de la personne comme une priorité du programme canadien d'aide au développement. Il refuse toutefois la recommandation du Comité qui, pour arriver à cet objectif, proposait d'élaborer une grille de classement des pays selon leur performance au chapitre des droits de la personne. Au cours de la conférence de presse conjointe de Mme Landry et de M. Clark, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait: « nous croyons que dans le contexte des relations internationales extrêmement délicates, complexes et changeantes, la méthode la plus efficace de procéder consiste à adopter des politiques et des mesures souples et positives en matière de développement ». ¹⁹ Si le gouvernement se voyait dans l'obligation de réduire son aide de gouvernement à gouvernement en raison de violations flagrantes, il s'assurerait cependant de « ne pas pénaliser doublement les victimes de violation des droits de la personne en éliminant l'aide extérieure ». ²⁰

Par ailleurs, l'ACDI contribuait financièrement à certains organismes non gouvernementaux de coopération. Mme Landry annonçait ainsi le 31 juillet l'attribution d'un montant pouvant atteindre 23 millions de dollars au Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI), pour soutenir plus de deux cents projets essentiellement destinés aux pays francophones du tiers monde; ²¹ le 20 août, 17,5 millions de dollars étaient octroyés au CUSO, organisme qui vient en aide aux pays pauvres et sensibilise les Canadiens aux problèmes que pose le développement. ²² Vingt-et-un étudiants travaillant dans le champ du développement international bénéficiaient encore cette année des bourses de l'ACDI. ²³ Finalement, 1,5 million de dollars a été accordé par l'Agence au Bureau de promotion du commerce du Canada, dont l'objectif est de faire connaître les marchés canadiens auprès des exportateurs des pays en voie de développement. ²⁴

E — Les politiques d'immigration

L'arrivée en Nouvelle-Écosse de 174 personnes revendiquant le statut de réfugié, le 12 juillet, suscitait un violent débat sur les politiques canadiennes d'immigration et hâtait le

18. ACDI, *Communiqué no 87-103*, 17 septembre 1987.

19. *Ibid.*

20. Marie TISON, *Le Devoir*, 19 septembre 1987, p. A-2; Kirk LAPOINTE, *The Globe and Mail*, 19 septembre 1987, p. A-1.

21. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-92*, 31 juillet 1987.

22. *Ibid.*, *Communiqué no 87-95*, 20 avril 1987.

23. *Ibid.*, *Communiqué no 87-84*, 10 juillet 1987.

24. *Ibid.*, *Communiqué no 87-96*, 21 août 1987.

rappel du Parlement pour l'adoption d'une législation devant permettre au gouvernement d'empêcher l'entrée de « faux » réfugiés au pays.

Le 12 juillet, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, déclarait aux journalistes que les personnes arrivées par bateau dans un petit village de pêche néo-écossais, des Sikhs pour la plupart, ne seraient pas déportées puisque les lois actuelles de l'immigration ne le permettaient pas. Il affirmait cependant que cet événement, qui s'ajoute à quelques autres,²⁵ ternissait l'image du processus d'immigration du pays.²⁶ Les autorités décidaient de garder en détention ces arrivants jusqu'à l'audition de leur requête, puisque leur identité formelle n'était pas encore établie et qu'il existait des « motifs suffisants de croire que ces migrants ne se présenteront pas aux fins du processus d'immigration ».²⁷ D'autre part, moins de vingt-quatre heures plus tard, un navire était arraisonné et deux hommes arrêtés à Halifax pour avoir permis l'entrée illégale de ces émigrants au pays.²⁸ Ces mesures, disait le ministre Bouchard quelques jours plus tard, « font voir clairement à d'autres qui seraient tentés de recommencer une telle manoeuvre que le Canada ne tolérera pas de telles actions illégales ».²⁹ Dès le début des événements, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration soulignait que ceux-ci rendaient encore plus nécessaire l'adoption du projet de loi C-55 visant à redéfinir la procédure de détermination du statut de réfugié (présenté en mai aux Communes mais laissé en seconde lecture en raison de fortes pressions).

Si les émigrants détenus à Halifax étaient libérés le 29 juillet, trois autres personnes, l'une venant d'Iran et les deux autres du Sri Lanka, étaient arrivées le 27 juillet du Danemark par avion à Iqaluit, dans les Territoires du Nord-Ouest, et réclamaient aussi le statut de réfugié.³⁰

Le 30 juillet, M. Benoît Bouchard annonçait que le Cabinet avait arrêté une série de mesures pour faire face aux « groupes organisés de personnes qui arrivent au Canada de façon clandestine », et demandait « la convocation du Parlement pour donner au gouvernement des pouvoirs élargis afin de traiter efficacement le cas des personnes dont l'entrée illégale pose une menace sérieuse à la sécurité physique des émigrants eux-mêmes, à la sécurité du Canada ainsi qu'à l'intégrité [du] Programme d'immigration ».³¹

Le lendemain, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration déclarait qu'un ordre de recherches aériennes et maritimes avait été lancé contre un navire qui, selon certaines informations, transporterait des émigrants vers le Canada.³² Le navire était retrouvé quelques jours plus tard, le 3 août, mais n'avait à son bord aucun passager et les recherches étaient interrompues.³³

Dissuader ceux qui veulent venir clandestinement au Canada et punir les passeurs et leurs complices qui profitent de la générosité du Canada, tel est l'esprit des deux projets de loi que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bouchard, et le ministre d'État à

25. Voir la chronique parue dans le numéro de décembre 1986.

26. Andrew McINTOSH, *The Globe and Mail*, 13 juillet 1987, p. A-3.

27. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-31*, 16 juillet 1987.

28. *Ibid.*, *Communiqué no 87-29*, 13 juillet 1987; Robert Martin et Victor Malarek, *The Globe and Mail*, 13 juillet 1987, p. A-1.

29. *Ibid.*, *Communiqué no 87-31*, 16 juillet 1987.

30. Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 29 juillet 1987, p. A-1.

31. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-33*, 30 juillet 1987; Manon CORNELLIER, *Le Devoir*, 31 juillet 1987, p. 1; Richard CLEROUX et Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 31 juillet 1987, p. A-1.

32. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-34*, 31 juillet 1987.

33. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-35*, 3 août 1987.

l'Immigration, M. Gerry Weiner, demandaient aux députés d'étudier lors de leur retour précipité en Chambre le 11 août.³⁴ Le premier, sur la dissuasion et la détention, contient des mesures immédiates de dissuasion en permettant entre autres :

- d'imposer des peines sévères aux passeurs et à leurs complices,
- d'imposer de plus lourdes amendes aux transporteurs qui amènent au Canada des personnes sans papiers d'identité,
- d'interdire à des bateaux soupçonnés de transporter des immigrants illégaux de demeurer dans les eaux canadiennes,
- de détenir plus longtemps des personnes qui arrivent sans les documents requis et dont on ne peut établir l'identité,
- de détenir ou d'expulser les personnes qui constituent une menace pour la sécurité du Canada.³⁵

Ce premier projet ne constituant cependant pas une « solution globale et à long terme », l'étude du projet de loi C-55 était également accélérée. Le ministre Bouchard rappelait que le devoir du Canada ne consiste pas à refouler les réfugiés authentiques mais à dissuader les fraudeurs. « Il est (...) impératif que le Canada diffuse un message non équivoque (...) », disait-il.³⁶

Les réactions aux projets de loi du gouvernement furent nombreuses. Les organismes d'aide aux réfugiés, les Églises, le Barreau canadien s'y montrèrent hostiles.³⁷ Le haut commissaire aux réfugiés des Nations Unies, M. Jean-Pierre Hocké, s'inquiéta de certains pouvoirs demandés par le gouvernement.³⁸

Le 25 août, le ministre proposait des amendements à son projet de loi sur la dissuasion et la détention (C-84) à la suite de la seconde lecture. Les groupes qui s'étaient opposés au projet jugèrent ces amendements mineurs.³⁹ Après trois semaines de débat, il était adopté à la Chambre des Communes le 14 septembre et envoyé au Sénat.⁴⁰ Quant au projet de loi C-55, il était toujours à l'étude à la fin du trimestre.

Au chapitre des politiques d'immigration, il faut aussi souligner que les ressortissants de quelques pays se voyaient imposer un visa d'entrée au Canada au cours de l'été. Le 6 juillet, les Brésiliens y étaient soumis⁴¹ (Le Brésil ripostant par l'adoption de la même mesure envers les Canadiens quelques jours plus tard⁴²) et le 18 septembre, les citoyens du Honduras et de la Bolivie. Ces mesures avaient été rendues nécessaires, selon le ministre Bouchard, en raison de l'afflux important d'immigrants clandestins.⁴³

34. *Ibid.*, *Communiqué no 87-37*, 11 août 1987.

35. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 12 août 1987 p. 1; Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 12 août, p. 1.

36. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-37*, 11 août 1987.

37. Deborah WILSON et Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 14 août 1987, p. A-1; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 19 août 1987, p. 1; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 20 août 1987, p. 1.

38. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 15 août 1987 p. 1.

39. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 26 août 1987, p. 1; Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 26 août 1987, p. 1; Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 26 août 1987, p. A-8.

40. Isabelle PARÉ, *Le Devoir*, 12 septembre 1987, p. A-2, Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 15 septembre 1987, p. A-3.

41. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-26*, 6 juillet 1987.

42. *Le Devoir*, 10 juillet 1987, p. 3.

43. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 87-41*, 18 septembre 1987; Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 19 septembre 1987, p. A-5.

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

À l'occasion de l'ouverture de la 42^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait le 22 septembre à New York un discours optimiste. Il saluait d'abord les réformes entreprises au sein de l'ONU et de ses institutions spécialisées afin de sortir l'Organisation des difficultés financières graves auxquelles elle fait face. Le succès de la septième conférence de la CNUCED, les résultats qui commencent à se faire sentir à la suite de la session extraordinaire sur l'Afrique, le traité sur l'ozone, la conférence sur le désarmement et le développement, la relance du processus global de contrôle des armements et de désarmement grâce à l'entente de principe soviéto-américaine, la résolution 598 du Conseil de sécurité sur le conflit irano-iraquien et le plan de paix des pays de l'Amérique centrale sont autant de réalisations qui permettaient à M. Clark de parler d'un climat d'espoir ayant succédé à l'atmosphère de crise du début de la session précédente. Dans le cas du conflit Iran-Iraq, à la suite de la mission pas aussi fructueuse que souhaitée du secrétaire général, le Canada approuvait le principe des sanctions prévues à la résolution 598 adoptée le 20 juillet. Il offrait d'autre part aux pays d'Amérique centrale les compétences canadiennes en matière de vérification et de contrôle, lorsque la paix aura été instaurée. Enfin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exposait encore une fois les efforts entrepris par son gouvernement en vue de la disparition de l'Apartheid.⁴⁴

M. Clark annonçait à l'occasion de son passage aux Nations Unies une contribution de \$150,000 au nouveau Fonds de contributions volontaires de l'organisation pour les services consultatifs et l'assistance technique dans le domaine des droits de la personne.⁴⁵ Il présentait encore au secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuellar, le deuxième volume du Registre canadien des mesures prises contre l'Apartheid.⁴⁶

Le Canada acceptait par ailleurs à l'automne d'envoyer soixante soldats de plus à Chypre pour remplacer le contingent suédois qui doit se retirer de la Force des Nations Unies à la fin de l'année.⁴⁷

2 — LA CNUCED

Le 15 juillet, Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, s'adressait à la 7^{ème} session ministérielle de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui abordait cette année la question des ressources affectées au développement. La ministre réaffirmait que la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada est « l'internationalisme productif » :

Pour nous, cela signifie le soutien des institutions multilatérales, une coopération étroite avec nos principaux partenaires économiques et un engagement indéfectible envers le développement du tiers-monde.⁴⁸

Une telle conférence se révèle pour le Canada « un élément clé du dialogue permanent qui met en présence les pays développés et les pays en développement ». Mme Landry déclarait à ce propos que la CNUCED devait être « le creuset d'idées novatrices et la source de stratégies, d'approches et de solutions viables ». Dans cet esprit, la Conférence doit « donner

44. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/49*, 22 septembre 1987.

45. *Ibid.*, *Communiqué no 183*, 23 septembre 1987.

46. *Ibid.*, *Communiqué no 184*, 23 septembre 1987.

47. *Ibid.*, *Communiqué no 180*, 18 septembre 1987.

48. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 140*, 15 juillet 1987.

corps au concept du partenariat et de la coopération entre pays développés et en voie de développement ». ⁴⁹

3 – LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL SUR L'OZONE

Du 8 au 17 juillet se tenait à Montréal la première conférence cherchant à adopter des mesures pour protéger la couche d'ozone d'une destruction par les molécules chloro-fluorocarbures (CFC) et de halons, un problème que le ministre de l'Environnement, M. Tom McMillan, qualifiait de « bombe à retardement planétaire ». ⁵⁰ Cette conférence, qui faisait suite à la Convention de Vienne signée en 1985, permit la conclusion d'une entente. Le « Protocole de Montréal », approuvé par vingt-quatre pays responsables de 80 % de la production des CFC, prévoit réduire la consommation mondiale de ce produit de 50 % d'ici 1999 et de geler celle des halons au niveau de 1986. ⁵¹ À la suite de ce compromis, ⁵² dont le caractère unique n'en était pas moins souligné par de nombreux observateurs, le ministre McMillan déclarait que :

Ce protocole n'arrêtera pas la locomotive de la destruction planétaire. Mais le gel initial convenu ferme les gaz d'admission. Et la réduction de 50 % des produits à l'origine de la destruction de la couche d'ozone institue un bon coup de frein. Il nous reste maintenant à arrêter la locomotive. ⁵³

Le ministre de l'Environnement avait précisé dès le départ que le Canada n'avait pas l'intention de lier les négociations dans le dossier de l'ozone à celles sur les pluies acides : « il ne servirait à rien au Canada de monnayer sa collaboration dans ce dossier capital pour les États-Unis contre des mesures plus substantielles dans le dossier des pluies acides ». ⁵⁴ Un déblocage sur la question de l'ozone ne devrait cependant pas nuire, selon le ministre, à l'avancement du dossier des pluies acides.

4 – LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RELATION ENTRE LE DÉSARMEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, qui prenait la parole à l'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement à New York le 24 août, exprimait la difficulté d'établir une relation directe entre le désarmement et le développement :

Cette conférence disait-il, se révélera utile dans la mesure où elle cherchera à voir plus loin que l'assertion selon laquelle il suffit de transférer au développement les fonds destinés à l'armement pour trouver une solution aux problèmes actuels. Nous devons comprendre qu'il n'y a pas de raison de croire que les gouvernements consentiront à transférer les sommes investies pour ce qu'ils considèrent la sécurité au profit du développement. ⁵⁵

49. *Ibid.*, *Discours no 87/41*, 15 juillet 1987, pp. 1 et 6.

50. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 15 septembre 1987, p. 3.

51. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 17 septembre 1987, p. 1; Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 17 septembre 1987, p. A-4.

52. *Le Devoir*, 14 septembre 1987, p. 3; Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 14 septembre, p. A-8; Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 15 septembre 1987, p. 3; Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 15 septembre, p. A-1.

53. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 17 septembre 1987, p. 1.

54. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 4 septembre 1987, p. 3; Micheal KEATING, *The Globe and Mail*, 16 septembre 1987, p. A-1.

55. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/45*, 26 août 1987, p. 1.

M. Clark soulignait que « le développement et le désarmement sont deux objectifs canadiens fondamentaux » et que « les Canadiens espèrent que cette conférence contribuera à réaffirmer la volonté politique reconnue nécessaire à tout progrès réel », mais il émettait des réserves devant l'instrument proposé, la création d'un fonds de développement du tiers monde à même les économies réalisées par la réduction des dépenses militaires. « Un nouvel instrument ne signifierait pas de nouveaux fonds pour le développement. Il signifierait de nouveaux bureaucrates pour le développement ». ⁵⁶ La conférence se poursuivait jusqu'à la mi-septembre et à l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Clark qualifiait de remarquable le document de consensus sur lequel s'était close la conférence. ⁵⁷

5 – LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, participait à Washington à la fin septembre à l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi qu'aux rencontres qui la précèdent, celle du Groupe des Sept et du Comité intérimaire du FMI. Les ministres des Finances des sept grands pays industrialisés réaffirmaient leur intention de poursuivre leurs efforts de coordination économique et notamment de stabiliser les taux de change. Le ministre Wilson pouvait faire état devant ses homologues occidentaux des mesures prises au Canada dans le sens souhaité par le Groupe, comme la réduction du déficit et la réforme fiscale. ⁵⁸ Au comité intérimaire, le ministre canadien soulignait les dangers de s'en remettre exclusivement à la politique monétaire. Selon lui, il faut rechercher par un certain nombre de politiques à éviter la nécessité de taux d'intérêt plus élevés, avec tous les coûts que cela entraîne. ⁵⁹ Le Canada entendait par ailleurs faire pression auprès de ses partenaires industrialisés afin qu'ils acceptent d'accroître les montants dont disposent les deux organismes. ⁶⁰

6 – LA FRANCOPHONIE

La Deuxième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français avait lieu à Québec les 2, 3 et 4 septembre. Poursuivant le travail entrepris à Paris en 1986, les 41 gouvernements adoptaient une série de projets ⁶¹ dans les secteurs où ils ont choisi de faire porter leurs efforts (agriculture, énergie, culture et communication, industries de la langue, information scientifique et développement technologique) et réaffirmaient dans une « déclaration de solidarité » leur volonté

de donner à [leur] communauté une nouvelle vitalité, pour renforcer ses institutions et pour élargir l'horizon de ses aspirations, de ses responsabilités et de ses engagements afin d'en faire une communauté solidaire. ⁶²

Quelques jours avant le début du Sommet, le premier ministre, M. Brian Mulroney, affirmait dans une entrevue à la revue *Forces* qu'au sein de la politique extérieure du Canada, l'importance accordée aux institutions de la Francophonie devait être « absolument égale » à celles du Commonwealth :

⁵⁶. *Le Devoir*, 25 août 1987, p. 3.

⁵⁷. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/49*, 22 septembre 1987.

⁵⁸. John KOHUT, *The Globe and Mail*, 28 septembre 1987, p. B-15.

⁵⁹. *Ibid.*, 5 octobre 1987, p. C-1.

⁶⁰. Jean-Pierre LEGAULT, *Le Devoir*, 26 septembre 1987, p. B-2.

⁶¹. Voir Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 5 septembre 1987, pp. A-1 et A-12.

⁶². *Le Devoir*, 9 septembre 1987, p. 11.

Nous disons maintenant qu'il nous faut, pour que notre personnalité internationale reflète véritablement notre identité nationale, développer avec la francophonie un instrument aussi attrayant, aussi intéressant, aussi puissant au niveau international que le Commonwealth.⁶³

Lors de la Conférence ministérielle préparatoire au Sommet, tenue du 7 au 10 juillet à Bujumbura, au Burundi, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, qui dirigeait la délégation canadienne, avait d'ailleurs annoncé le doublement de la contribution du Canada à l'Agence de coopération culturelle et technique pour poursuivre son effort financier pour la francophonie.⁶⁴ Mme Landry avait souligné que la rencontre de Bujumbura, qui avait adopté l'ordre du jour du Sommet, avait été de « bon augure ». Cependant, cette décision d'Ottawa, qui fait du Canada le premier bailleur de fonds de l'organisation avant la France, suscitait des réactions dans la presse française et dans certains milieux.⁶⁵ Quelques jours plus tard, la ministre se montrait surprise des rumeurs de compétition entre le Canada et la France au sein du monde francophone et particulièrement du marché africain. Elle affirmait que cette décision confirmait la volonté d'Ottawa d'adopter en matière de développement une approche multilatérale alors que « la France voit ça de façon différente ». Le Canada ne veut que prendre la place qui lui revient dans la francophonie, a-t-elle indiqué : « Il y a de la place pour tout le monde et le fait que le Canada prenne la sienne ne veut pas nécessairement dire qu'il y en a moins pour un autre ».⁶⁶

Plusieurs sujets devaient encore faire l'objet de discussions à Québec lors de la rencontre préparatoire des ministres des Affaires étrangères, le 31 août, dans le but de revoir l'ordre du jour et surtout de s'entendre sur le texte des déclarations qu'allaient adopter les chefs d'État et de gouvernement.⁶⁷ Le rôle futur de l'Agence de coopération culturelle et technique y était discuté, le Canada souhaitant que l'Agence devienne le futur secrétariat de la francophonie.⁶⁸ À l'issue du Sommet, il fut cependant convenu de maintenir le comité de suivi créé après le Sommet de Paris, ce comité étant chargé par ailleurs de préparer pour la prochaine rencontre un rapport sur le rôle futur de l'Agence.⁶⁹ Ottawa désirait également aborder lors du Sommet la question des droits de la personne dans certains pays francophones même si, comme l'a précisé l'ambassadeur du Canada à Paris et président du comité organisateur du Sommet, M. Lucien Bouchard, la réunion des pays ayant en commun l'usage de la langue française représente « une solidarité naissante et donc encore fragile ». M. Bouchard soulignait que le Canada, qui présidera aussi la rencontre du Commonwealth en octobre 1987 et le Sommet des sept pays les plus industrialisés en 1988, cherchait à « faire avancer d'un Sommet à l'autre des questions qui lui tiennent à coeur ».⁷⁰ Après la première rencontre des ministres, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark reconnaissait cependant qu'« il sera difficile de trouver un consensus sur certaines questions, dont celle des droits de l'homme ».⁷¹

63. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 28 août 1987, p. 1.

64. *Le Devoir*, 11 juillet 1987, p. A-10.

65. *Le Devoir*, 13 juillet 1987, p. 2; Albert JUNEAU, *Le Devoir*, 14 juillet 1987, p. 8.

66. Pierre APRIL, *Le Devoir*, 14 juillet 1987, p. 2.

67. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1987, pp. 1 et 10.

68. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 21 août 1987, p. 10 et 2 septembre 1987, p. 23.

69. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 5 septembre 1987, pp. A-1 et A-12.

70. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 26 août 1987, p. 2; Bertrand MAROTTE, *The Globe and Mail*, 29 août 1987, p. D-2.

71. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1987, p. 1.

Lors de la cérémonie officielle d'ouverture, le 3 septembre, le Premier ministre du Canada déclarait aux chefs d'État et de gouvernement que leur présence « dans la capitale de la francophonie nord-américaine, (était) chargée de signification » :

Au-delà d'une reconnaissance éclatante de la vocation francophone du Canada et du rôle accru qu'elle lui fait jouer dans le monde, nous y voyons l'affirmation d'une solidarité nouvelle entre les pays qui ont en commun l'usage du français.⁷²

Il affirmait cependant que la crédibilité de cette communauté se mesurera par la réalisation de projets concrets :

On jugera de cette dernière d'après notre contribution à la paix et à la justice dans le monde. On évaluera le sérieux de notre engagement selon notre détermination à assurer nos responsabilités respectives de pays du Nord et de pays du Sud.⁷³

Il abordait également de cette façon dans son discours la question des droits de l'homme :

La promotion des droits de la personne ne saurait être sacrifiée aux impératifs de développement ; cela dit, l'épanouissement de ces droits passe aussi par la mise en place d'un environnement économique convenable. Car l'extrême dénuement est aussi une atteinte intolérable à la condition humaine.⁷⁴

Au cours du Sommet, le Canada annonçait qu'il effaçait la dette de 325 millions de dollars de sept pays africains francophones à faible revenu, dette encourue auprès de l'ACDI par le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Zaïre, Madagascar, le Congo, le Sénégal et le Gabon.⁷⁵ Une mesure semblable devrait être annoncée en faveur de pays du Commonwealth en octobre. Le Premier ministre canadien annonçait également des contributions aux fonds d'aide au développement créés par les participants au sommet, soit un million de dollars pour le fonds volontaire d'aide à la reconstruction des infrastructures scolaires et de santé au Liban, un million de dollars pour le fonds volontaire d'aide au système d'éducation du Tchad et \$350,000 pour un fonds de bourse pour les victimes de l'Apartheid.⁷⁶ Ottawa choisissait également d'affecter des fonds dans des projets de chacun des cinq « réseaux » de coopération des pays francophones, par exemple pour le projet de centre de formation agricole en Afrique, d'implantation de la télévision francophone TV-5 et la création de l'Institut international d'énergie.⁷⁷ Parmi les neuf résolutions adoptées sur la situation politique et économique mondiale, le Canada refusait d'endosser celle qui portait sur le Moyen-Orient où était proclamé « le droit élémentaire et légitime du peuple palestinien à l'autodétermination ». Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, déclarait qu'Ottawa ne souhaitait pas déroger à sa position traditionnelle à ce sujet : « le mot autodétermination a toujours causé des difficultés dans le contexte de notre politique au Moyen-Orient ; il est synonyme d'État indépendant et cela préjuge de résultats de négociations ». ⁷⁸ Une résolution condamnant l'Apartheid était également adoptée, sans toutefois

72. Bernard RACINE, *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p. 12.

73. *Ibid.*

74. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p. 1 ; Graham FRASER, Bertrand MAROTTE et Patricia POIRIER, *The Globe and Mail*, 3 septembre 1987, p. A-1.

75. Graham FRASER *et al.*, *The Globe and Mail*, 3 septembre 1987, pp. A1 et A2.

76. *Ibid.*, p. A-1.

77. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 4 septembre 1987, p. 1 et 5 septembre 1987, p. A-1 ; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 4 septembre 1987, p. A-1.

78. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p. 1 ; Graham Fraser *et al.*, *The Globe and Mail*, 3 septembre 1987, p. A-1.

imposer de sanction. M. Clark précisait que cette résolution n'empêcherait pas le Commonwealth de prendre des positions différentes en octobre.⁷⁹ Le prochain Sommet francophone aura lieu à Dakar en mars 1989, les participants ayant convenu de fixer à dix-huit mois la périodicité de leurs rencontres.

G — Les relations canado-américaines

1 — LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

À l'approche de l'échéance du 5 octobre nécessaire à l'étude d'une éventuelle entente au Congrès américain par la procédure du « *fast track* », les négociations sur la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis se poursuivaient cet été sur les points encore en litige — essentiellement, du point de vue canadien, le mécanisme d'arbitrage des différends et, du côté américain, les restrictions canadiennes à l'investissement étranger, les industries culturelles et les subventions au développement régional. Les informations sur la nature des pourparlers et des propositions respectives des deux parties étaient cependant livrées avec parcimonie à la presse, le négociateur canadien, M. Simon Reisman, déclarant même aux journalistes, au milieu de juillet, qu'il ne ferait plus de déclarations jusqu'à la conclusion d'une entente.⁸⁰

Au début de l'été, le 2 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark et le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, réitéraient les attentes de leurs gouvernements envers les négociations de libre-échange lors d'une rencontre à Détroit, mais n'en exprimaient pas moins des doutes quant à la possibilité d'en arriver à une entente avant l'échéance fixée.⁸¹ Pour M. Clark,

Nous venons d'entrer dans la phase finale des négociations commerciales. Ce sera l'étape la plus difficile, parce que les négociateurs doivent maintenant passer des principes généraux aux détails précis, mais aussi parce que, au Canada et aux États-Unis, la controverse ira grandissant à mesure que nous approcherons de la prise d'une décision.⁸²

Des nombreux commentaires exprimés au Canada et aux États-Unis à l'occasion des rencontres des équipes de négociation ou entre celles-ci, on notera la déclaration des deux sénateurs américains, le républicain Jack Danforth et le démocrate Lloyd Bentsen, qui affirmaient que le Congrès n'accepterait jamais la demande canadienne d'un mécanisme à sentence exécutoire pour régler les différends commerciaux, puisque ceci constituerait un précédent que pourraient invoquer les autres partenaires commerciaux des États-Unis.⁸³ Des gouverneurs américains réclamaient également une révision du Pacte de l'automobile,⁸⁴ mais la ministre du Commerce extérieur précisait pour sa part à la suite de la séance de négociation des 10 et 11 septembre que les Américains n'avaient pas soulevé la question.⁸⁵

Le 23 septembre, le Canada suspendait unilatéralement les négociations. À la Chambre des Communes, le premier ministre Mulroney déclarait que les pourparlers n'étaient pas rompus, mais bloqués:

79. *Idem.*

80. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 21 juillet 1987, p. A-3.

81. *The Globe and Mail*, 3 juillet 1987, p. A-4.

82. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 87/39*, 2 juillet 1987.

83. Norma GREENAWAY, *The Globe and Mail*, 9 juillet 1987, p. A-1; *Le Devoir*, 10 juillet 1987, p. 2; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 11 juillet 1987, p. A-7.

84. Katherine RIZZO, *The Globe and Mail*, 27 août 1987, p. B-3.

85. *The Globe and Mail*, 12 septembre 1987, p. A-3.

Les négociations ne reprendront pas, disait-il, tant que les Américains ne manifesteront pas clairement l'intention de régler de manière satisfaisante les questions d'un intérêt vital pour le Canada.⁸⁶

Des consultations politiques succédaient au travail des négociateurs, les ministres Carney et Wilson se rendant le 28 à Washington pour y rencontrer le secrétaire au Trésor, M. James Baker et le représentant au Commerce, M. Clayton Yeutter.⁸⁷ Les principaux points en litige demeuraient la création d'un mécanisme d'arbitrage des différends réclamé par le Canada et la définition des subventions gouvernementales que les Américains souhaitent la plus précise possible.⁸⁸

Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures avait fait effectuer au printemps et à l'été des sondages sur la perception du libre-échange par les Canadiens dont les résultats étaient dévoilés à la fin juillet puis en septembre. Le sondage effectué en août donnait des résultats très proches du premier, effectué en mai-juin, et montrait que 50 % des Canadiens considéraient la conclusion d'un accord de libre-échange comme une bonne ou une très bonne initiative, contre 44 % s'y montrant défavorables ou très défavorables.⁸⁹

2 – AUTRES QUESTIONS

Le Canada déplorait la décision américaine prise le 16 juillet de prolonger jusqu'en septembre 1989 le programme de réduction des importations d'acier inoxydable et d'acier à outils alliés.⁹⁰ Il réagissait également à l'imposition, le 21 août, de droits de douane sur la potasse canadienne, décision que la ministre du Commerce extérieur avait l'intention d'examiner de près afin de vérifier si elle était compatible avec les règles du GATT.⁹¹

Les deux pays s'entendaient en juillet pour harmoniser leurs statistiques commerciales bilatérales afin d'éliminer les écarts qui apparaissent dans leurs statistiques nationales respectives. Ils échangeront pour ce faire leurs données d'importations après avoir adopté, à partir de janvier 1988, un système harmonisé de description et de codage des produits.⁹²

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas McMillan, s'insurgeait contre la publication, aux États-Unis, d'un rapport concluant que peu de dommages sont causés par les pluies acides aux lacs, aux rivières, aux cultures et aux arbres. Puisqu'il provient d'un groupe nommé par le Congrès pour conseiller le président et l'administration, M. McMillan jugeait ce rapport significatif mais souhaitait par ailleurs que le président Reagan n'en tienne pas compte. En riposte à cette étude qu'il juge incomplète, le ministre annonçait son intention d'entreprendre une importante campagne publicitaire afin de faire connaître les recherches canadiennes sur le sujet. Celle-ci devrait comprendre, au cours des prochains mois, une campagne publicitaire dans les médias américains, une tournée ministérielle aux États-Unis et aux Nations Unies et des pressions accrues auprès de l'administration et du Congrès.⁹³ Dans le discours qu'il prononçait à la clôture de la Conférence de Montréal sur l'ozone, le

86. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 24 septembre 1987, p. 1.

87. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 30 septembre 1987, pp. 1 et 12.

88. Christopher WADDELL et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1987, p. A-1.

89. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 150*, 31 juillet 1987 et Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué no 176*, 11 septembre 1987.

90. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 143*, 20 juillet 1987.

91. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 22 août 1987, p. 1; Geoffrey YORK et Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 22 août 1987, p. B-1.

92. *The Globe and Mail*, 30 juillet 1987, p. B-3.

93. Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 19 septembre 1987, p. A-2.

ministre canadien de l'Environnement souhaitait que le traité sur l'ozone serve de modèle aux autres problèmes environnementaux, y compris les pluies acides, disait-il.⁹⁴

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — LA FRANCE

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, effectuait une visite officielle au Canada les 29 et 30 août. Le conflit franco-canadien en matière de pêches constituait un sujet de discussion important à l'ordre du jour de la rencontre entre MM. Mulroney et Chirac. Les deux hommes s'entendaient pour reprendre les négociations rompues par la France au printemps dernier, le Canada ayant proposé le « regard neuf » d'un nouveau négociateur du côté canadien.⁹⁵ Les négociations reprenaient effectivement le 14 septembre sans que soit résolu le problème des quotas de pêche réservés aux pêcheurs français et une nouvelle rencontre était fixée au 6 octobre.⁹⁶

Les deux pays convenaient également à l'occasion de la visite de M. Chirac d'entreprendre des négociations sur la production conjointe et l'acquisition de missiles antichars Eryx par le Canada. MM. Chirac et Mulroney souhaitent la signature d'un protocole d'entente avant la fin de 1987. Le Premier ministre français louangeait par ailleurs « l'entreprise historique » de réconciliation nationale du Premier ministre canadien et particulièrement l'accord constitutionnel du Lac Meech, qui permettra aux « liens privilégiés qui existent entre la France et le Québec (...) (de) s'exprimer librement dans un contexte qui n'est plus contesté par personne ».⁹⁷

2 — LA GRANDE-BRETAGNE

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, passait deux jours au Canada en septembre pour discuter du prochain sommet du Commonwealth avec des représentants du gouvernement canadien dont le premier ministre Mulroney. La position britannique à l'endroit de l'Apartheid constituait bien entendu un sujet important à l'ordre du jour et le ministre britannique soulignait que son gouvernement considérait que de nouvelles sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ne constituaient pas une solution. Il croit plutôt que le Commonwealth devrait concentrer ses efforts sur le renforcement des économies des pays de la ligne de front.⁹⁸

Après plusieurs mois de négociations, le Canada et la Grande-Bretagne s'entendaient en septembre sur un nouvel accord aérien. Celui-ci permet une libéralisation du marché aérien entre les deux pays et prévoit par exemple que les envolées pourront se faire de n'importe quel point d'un pays vers n'importe quel point de l'autre, chaque pays pouvant désigner des lignes aériennes de son choix. L'assouplissement des tarifs et la possibilité de transporter des passagers au-delà de la Grande-Bretagne ou du Canada font également partie du nouvel accord. Les deux pays ont conclu en même temps un accord distinct sur la liaison Canada-Hong Kong.⁹⁹

94. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 17 septembre 1987, p. 2.

95. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 31 août 1987, pp. 1 et 8.

96. *The Globe and Mail*, 15 septembre 1987, p. A-10.

97. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 31 août 1987, p. 1.

98. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 septembre 1987, p. A-5.

99. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 179*, 18 septembre 1987.

I — Le Canada, l'URSS et l'Europe et l'Est

Le ministre d'État canadien à la Condition physique et au Sport amateur, M. Otto Jelinek, se rendait en Union soviétique en août pour y négocier des échanges dans le domaine du sport et du conditionnement physique. Il profitait de son passage à Moscou pour demander au gouvernement soviétique de permettre la venue au Canada de M. Andreï Sakharov à l'automne, afin d'y recevoir un prix. Une demande en ce sens avait été présentée deux mois plus tôt au ministre soviétique des Affaires étrangères par l'ambassadeur canadien dans ce pays, mais était demeurée sans réponse.¹⁰⁰

Par ailleurs, le Canada annonçait le 10 septembre l'établissement de relations diplomatiques avec l'Albanie à la suite de négociations entre les deux pays. L'ambassadeur canadien en Yougoslavie serait accrédité auprès de l'Albanie.¹⁰¹

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Le Canada continuait à manifester son appui aux efforts en vue de résoudre les conflits en Amérique centrale et se réjouissait de l'accord provisoire auquel étaient parvenus en août les présidents des pays d'Amérique centrale réunis au Guatemala. Avant cette rencontre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait écrit, le 4 août, à ses homologues du Costa Rica, du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua pour souligner son appui au plan de paix proposé par le président du Costa Rica qui allait faire l'objet des entretiens des dirigeants centro-américains. Lorsque, par la suite, les États-Unis avaient dévoilé leur nouveau plan de paix, M. Clark avait souligné dans un communiqué que les participants à la rencontre du Guatemala pourraient discuter du projet américain « s'ils le jugent approprié ».¹⁰²

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, recevait en août son homologue vénézuélien, M. Arturo Hernandez Grisanti. M. Masse s'était lui-même rendu au Venezuela en février dernier, où il avait eu des entretiens avec M. Grisanti. Outre Ottawa, le ministre vénézuélien devait se rendre à la Baie James visiter les installations hydroélectriques puis en Alberta les installations pétrolières.¹⁰³

K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

1 — LA MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

Mme Monique Landry représentait le gouvernement canadien aux cérémonies du 25^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet. Son passage à Alger lui permettait de discuter avec le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Ahmed Ibrahimi, des problèmes régionaux en Afrique et de l'Afrique du Sud. La ministre des Relations extérieures rencontrait également le ministre de la Culture et du Tourisme, M. Boualem Bessaïh, pour passer en revue les projets de coopération bilatérale, particulièrement les dossiers de transfert technologique et institutionnel. Enfin, elle annonçait une

100. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 27 août 1987, p. A-11.

101. *The Globe and Mail*, 11 septembre 1987, p. A-3.

102. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 153*, 5 août 1987 et *Communiqué no 154*, 10 août 1987.

103. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 87/205*, 14 août 1987.

contribution de \$3,75 millions de l'ACDI pour un projet de création d'un laboratoire de production de semences de pomme de terre, projet auquel l'Algérie consacrera elle-même environ \$14,8 millions.¹⁰⁴

En Tunisie, qu'elle visitait les 13 et 14 juillet après s'être rendue au Burundi pour la conférence préparatoire au Sommet francophone, la ministre canadienne transmettait au président Bourguiba une invitation du Premier ministre canadien à venir au sommet francophone de Québec. Elle rencontrait encore le premier ministre et plusieurs ministres, dont le ministre intérimaire des Affaires étrangères et signait avec le secrétaire d'État à la coopération internationale, M. Ahmed Ben Arfa, trois protocoles d'entente. Le premier porte sur une ligne de crédit de \$15 millions pour l'achat et le transport de produits canadiens, le second prévoit une aide alimentaire sous forme de blé pouvant atteindre \$5 millions en 1987-1988 et le troisième, auquel le Canada fournira \$4,5 millions et la Tunisie \$1 million, prévoit des échanges professionnels et techniques. Les deux parties se sont encore déclarées intéressées à promouvoir la coopération industrielle entre les deux pays au moyen d'entreprises conjointes. Comme elle l'avait fait en Algérie, la ministre Landry a insisté au cours des discussions portant sur les questions internationales sur la position canadienne à l'endroit de l'Afrique du Sud.¹⁰⁵

2 — LA JORDANIE

À la suite de l'accord de coopération au développement signé en juin lors de la visite du prince héritier Hassan au Canada, les deux pays signaient en juillet un accord au terme duquel l'ACDI fournira \$7 millions pour l'achat de biens, de services et d'équipements canadiens. La ministre des Relations extérieures soulignait que l'objectif de ce programme consistait à « assortir, le plus efficacement possible, les ressources canadiennes aux projets prioritaires de développement de la Jordanie ». ¹⁰⁶

3 — LE MAROC

Après s'être elle-même rendue au Maroc en mai dernier, la ministre Landry recevait du 27 juin au 3 juillet le ministre de l'Énergie et des Mines de ce pays, M. Mohamed El Fettah. Les deux ministres abordaient différents domaines de coopération bilatérale. Le communiqué canadien faisant état de la venue de M. Fettah soulignait que les discussions chercheraient à promouvoir la technologie canadienne dans les secteurs de l'énergie électrique, du pétrole et des mines.¹⁰⁷

L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

En préparation du Sommet francophone de Québec et du Sommet du Commonwealth qui aura lieu en octobre à Vancouver, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la ministre des Relations extérieures visitaient chacun quelques pays africains au cours de l'été. Mme Landry se rendait au Nigéria, d'abord pour représenter le Canada à la Conférence internationale sur le redressement de l'Afrique puis au Gabon. M. Clark se rendait pour sa part en août en Côte d'Ivoire, en Zambie, au Mozambique et en Afrique du Sud.

104. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 87-82*, 7 juillet 1987, et *Communiqué no 87-83*, 7 juillet 1987.

105. *Ibid.*, *Communiqué no 87-86*, 14 juillet 1987 et *Communiqué no 87-88*, 15 juillet 1987.

106. *Ibid.*, *Communiqué no 87-90*, 16 juillet 1987.

107. *Ibid.*, *Communiqué no 87-79*, 30 juin 1987.

1 – LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE REDRESSEMENT DE L'AFRIQUE

La Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine et la Banque africaine de développement, organisait à l'occasion du premier anniversaire de la session spéciale des Nations Unies sur l'Afrique une conférence sur le redressement en Afrique. Seul ministre d'un pays industrialisé invité à prendre la parole à l'ouverture de la conférence, soulignait le communiqué canadien, la ministre des Relations extérieures y réaffirmait l'engagement du Canada à soutenir à long terme le redressement économique du continent africain. D'une part, Mme Monique Landry soulignait les « incroyables efforts » entrepris par les gouvernements et les populations africaines afin d'instituer des réformes politiques, de procéder à des réajustements structurels et d'accroître la production alimentaire. Deux ennemis menaçent cependant chaque centimètre de terrain gagné, disait-elle, il s'agit de la politique d'Apartheid et de la campagne de déstabilisation menée par l'Afrique du Sud chez ses voisins, et du SIDA, cette nouvelle calamité qui touche le monde entier. D'autre part, la ministre mentionnait l'importance que le Canada a choisi d'accorder à l'Afrique, et ce très concrètement, le continent africain bénéficiant notamment désormais de plus de 40 % du budget d'aide aux pays du tiers monde.¹⁰⁸

2 – L'AFRIQUE DU SUD

Dernière étape de son séjour en Afrique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures passait quelques heures à Pretoria le 14 août dans le but « d'expliquer en personne au gouvernement de ce pays la politique canadienne au sujet de l'Apartheid ». ¹⁰⁹ Cette intention affirmée une semaine avant son passage en Afrique du Sud avait soulevé les protestations du ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Roelof Botha, qui déclarait que si M. Clark voulait profiter de sa visite pour confirmer ses idées préconçues, il n'était pas le bienvenu.¹¹⁰ Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait néanmoins un entretien avec M. Botha, entretien qu'il qualifiait de franc, malgré la réitération, de part et d'autre, de leurs positions irréconciliables sur les politiques d'Apartheid. Le Congrès national africain (ANC) et le sort de Nelson Mandela faisaient également l'objet d'un échange de vues entre les deux ministres. La veille, M. Clark s'était entretenu à Lusaka avec le secrétaire général de l'ANC, M. Alfred Nzo, et avait déclaré croire tout en refusant d'endosser la violence, que cette organisation préférerait des solutions pacifiques à celle-ci et qu'il existait au sein de l'ANC une volonté de négocier.¹¹¹ À ses yeux, il était particulièrement intéressant de pouvoir rencontrer une journée des représentants de l'ANC et le lendemain le ministre sud-africain des Affaires étrangères.¹¹² À Pretoria, le ministre canadien avait rencontré, avant de voir M. Botha, des représentants du Front démocratique uni.¹¹³

La veille de l'arrivée de M. Clark à Pretoria, quatre Amérindiens de la Saskatchewan étaient eux-mêmes arrivés dans la capitale sud-africaine à l'invitation du gouvernement pour un séjour de deux semaines. Le gouvernement sud-africain, par la voix de son ambassadeur à Ottawa, avait au printemps dernier accusé le Canada, qui dénonce l'Apartheid d'une part mais ne corrige pas par ailleurs le sort réservé aux autochtones, d'hypocrisie. Cette fois, le ministre Botha annonçait à l'issue de la visite des représentants amérindiens l'octroi de bourses d'étude pour les autochtones canadiens. Des ententes de libre-échange et de

108. *Ibid.*, *Communiqué no 87-74*, 15 juin 1987.

109. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 152*, 5 août 1987.

110. *The Globe and Mail*, 7 août 1987, p. A-1.

111. Paul KORING et Philip van NIEKERK, *The Globe and Mail*, 14 août 1987, p. A-1; *Le Devoir*, 14 août 1987, pp. 1 et 10.

112. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 15 août 1987, p. A-1.

113. *Le Devoir*, 15 août 1987, pp. A-1 et A-10.

représentation diplomatique entre autochtones canadiens et territoires indépendants sud-africains auraient également été conclus, disaient les Amérindiens.¹¹⁴

Le premier ministre Mulroney et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rencontraient le 28 août à Ottawa le président du Congrès national africain, M. Oliver Tambo, de passage au Canada. M. Mulroney soulignait alors qu'il serait plus facile au Canada de soutenir l'ANC si ce n'était des accusations de violence qui pèsent contre le mouvement ou de son soutien au communisme. M. Tambo lui répondait que la lutte armée constituait une réponse à la violence de l'Apartheid, et que l'ANC n'avait pas l'intention de lancer une chasse aux sorcières pour éliminer les éléments communistes.¹¹⁵

Enfin, à la suite d'une rencontre du comité du Commonwealth sur l'Afrique australe qui préparait un rapport pour le sommet de Vancouver, le haut commissaire canadien à Londres, M. Roy McMurtry, affirmait que le Canada étudiait la possibilité de fournir une certaine forme d'assistance militaire sous forme d'équipement ne servant pas à tuer, aux États voisins de l'Afrique du Sud, pour que ceux-ci puissent défendre les corridors de transport de la région.¹¹⁶

3 – LA CÔTE D'IVOIRE

Arrivé à Abidjan le 11 août, M. Clark y rencontrait son homologue ivoirien, M. Siméon Aké, puis le président de la République, M. Félix Houphouët-Boigny. Outre la situation en Afrique australe et le sommet francophone, les entretiens qu'il eut avec le président portèrent sur la dette des pays africains, le cours des produits de base et la restructuration des économies africaines.¹¹⁷

Les deux pays signaient plus tard, en marge du sommet francophone, une entente aérienne permettant d'une part à Air Afrique de relier *via* New York l'Afrique francophone à l'aéroport montréalais de Mirabel et d'autre part à Air Canada de desservir Abidjan *via* l'Europe ou le Sénégal. La ministre canadienne des Relations extérieures, Mme Monique Landry, et M. Siméon Aké ont signé l'entente.¹¹⁸

4 – LE GABON ET LE NIGÉRIA

La ministre des Relations extérieures préparait elle aussi en Afrique le sommet francophone de septembre et invitait au nom du Premier ministre canadien le président Omar Bongo à y participer lors de son séjour à Libreville. Elle confirmait l'octroi au Gabon d'une ligne de crédit de \$47,8 millions pour l'achat de biens et services canadiens et la poursuite d'un projet de formation scientifique à frais partagés auquel l'ACDI versera \$3 millions.¹¹⁹

Au Nigéria, Mme Landry annonçait que ce pays serait au nombre de ceux qui bénéficieront du moratoire de cinq ans sur le paiement de la dette contractée auprès du Canada au chapitre de l'APD. Elle confirmait également l'octroi de \$4,96 millions pour la formation agricole, \$1,5 million à la phase de conception d'un projet de réserve stratégique de céréales et \$150,000 à l'OMS pour la lutte contre une épidémie de fièvre jaune dans ce pays.¹²⁰

114. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 24 août 1987, p. A-1.

115. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 29 août 1987, p. A-7.

116. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 10 septembre 1987, p. A-1.

117. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 157*, 12 août 1987.

118. *Le Devoir*, 4 septembre 1987, p. 2.

119. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-77*, 18 juin 1987.

120. *Ibid.*, *Communiqué no 87-76*, 17 juin 1987.

5 – LE MOZAMBIQUE

À Maputo où il se rendait après avoir quitté Lusaka, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devait examiner les problèmes politiques et économiques auxquels est confronté le Mozambique et surtout l'aide que pourrait apporter le Canada au développement du pays et à la lutte contre la famine. M. Clark rencontrait pour ce faire le président Chissano, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Il invitait ce dernier à se rendre à Vancouver en octobre pour assister à la conférence au sommet du Commonwealth, même si le Mozambique ne fait pas partie de cette organisation, en raison de l'importance de ce pays dans la lutte contre l'Apartheid. Enfin, le ministre Clark signait avec son homologue mozambiquain un protocole d'entente prévoyant une aide alimentaire de \$15 millions de l'ACDI.¹²¹ Plus tard en août, le Canada annonçait l'octroi d'une nouvelle somme de \$1,37 million versée à des ONG canadiennes et internationales pour les secours apportés aux victimes de la sécheresse et de la famine au Mozambique.¹²²

6 – LA ZAMBIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures passait deux jours à Lusaka où il eut des entretiens avec le président, M. Kenneth Kaunda, qui est également président de l'Organisation de l'unité africaine, ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères. MM. Clark et Kaunda s'intéressèrent particulièrement à la recherche des moyens par lesquels le Commonwealth pourrait promouvoir la paix en Afrique australe et le démantèlement de l'Apartheid.¹²³

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Les événements de l'été au Sri Lanka et aux îles Fidji suscitaient les commentaires du gouvernement canadien qui déplorait le 25 septembre le deuxième coup d'État survenu aux Fidji. Fin juin, le Canada avait apporté son soutien moral aux mesures envisagées par le gouverneur général des îles pour rétablir la démocratie. En septembre, il réclamait la libération immédiate des dirigeants emprisonnés, la reprise du processus de réconciliation amorcé par le gouverneur général et la levée de la censure de la presse.¹²⁴ Dans le cas du Sri Lanka, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se réjouissait de l'accord conclu par les présidents sri-lankais et indien pour mettre fin au conflit dans l'île.¹²⁵

1 – LA THAÏLANDE

Le Canada recevait en juillet une délégation commerciale thaïlandaise formée de membres de la Commission d'investissement de la Thaïlande et de dirigeants d'entreprise. Ceux-ci passaient deux semaines au pays à visiter quatre provinces pour y rencontrer des représentants des gouvernements et du secteur privé. L'ACDI, dans le cadre de son programme de coopération avec le monde des affaires, avait accordé une subvention de \$132,500 à cette mission.¹²⁶ Le ministre du Commerce de la Thaïlande, M. Montree Pangpanit, participait à certaines activités et notamment à l'ouverture de la foire *Made in Thailand Trade Show '87* à Edmonton. À cette occasion, le secrétaire d'État canadien aux

121. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 152*, 5 août 1987; *Communiqué no 161*, 14 août 1987; *Discours no 87/48*, 14 septembre 1987, pp. 5-6.

122. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-99*, 27 août 1987.

123. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 159*, 13 août 1987.

124. *Ibid.*, *Communiqué no 138*, 30 juin 1987 et *Communiqué no 186*, 25 septembre 1987.

125. *Ibid.*, *Communiqué no 148*, 30 juillet 1987.

126. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-81*, 3 juillet 1987.

Affaires extérieures rappelait la volonté des deux pays de resserrer leurs relations et l'importance sous ce rapport du commerce, de l'investissement et du développement industriel comme base de la relation canado-thaïlandaise. Au nombre des autres intérêts que partagent les deux pays, M. Clark mentionnait par exemple la sécurité de la région Asie-Pacifique, en Indochine et au Cambodge notamment, la libéralisation du commerce international par une ouverture, aux négociations du GATT, dans le commerce des produits agricoles et des produits à base de ressources.¹²⁷

2 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Au cours des consultations que tiennent chaque année l'ACDI et le ministère chinois des Relations économiques et du Commerce extérieur en juin, les deux pays avaient signé deux accords d'aide au développement. L'un touche l'aide à l'amélioration du réseau intérieur de communications par satellite en Chine, auquel l'ACDI fournira \$4 millions, et le second prévoit une assistance technique à l'Institut de formation en gestion d'entreprises de Hofei pour une période de cinq ans et au coût de \$2,5 millions.¹²⁸

L'ACDI annonçait au cours de l'été deux subventions à des organismes canadiens qui entreprendront des projets en Asie. L'Union coopérative du Canada recevait ainsi \$5 millions pour la mise en oeuvre d'un programme de soutien aux coopératives des Philippines¹²⁹ et l'Université de Calgary participera pour sa part à un programme de santé communautaire au Népal, auquel l'ACDI octroiera \$4,67 millions sur cinq ans.¹³⁰ Enfin, à la suite d'inondations au Bangladesh, le Canada s'engageait en septembre à fournir du blé supplémentaire pour aider à compenser les pertes de récolte.¹³¹

N — Les politiques dans l'Arctique

Le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, annonçait au cours d'un voyage dans les Territoires du Nord-Ouest au début de juillet que les Forces armées canadiennes entreprendront l'été prochain la cartographie des eaux de l'Arctique. Ceci fait naturellement suite au travail de relevé topographique effectué sur le territoire canadien qui doit être complété l'an prochain. Le fait de procéder à un relevé complet du territoire canadien constitue une forme d'expression de la souveraineté, disait M. Beatty. Ces cartes devraient par ailleurs faciliter la navigation des sous-marins dont le Canada doit s'équiper au cours des prochaines années.¹³²

Le Canada poursuivra également au cours des prochaines années le programme d'Étude du plateau continental polaire qui se poursuit depuis près de trente ans, et y affectera des fonds supplémentaires. Le ministre Marcel Masse, titulaire de l'Énergie, des Mines et des Ressources, invoquait lui aussi l'affirmation de la souveraineté canadienne dans le nord canadien au moment de l'annonce de cette mesure.¹³³

127. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 142*, 17 juillet 1987.

128. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 87-75*, 16 juin 1987.

129. *Ibid.*, *Communiqué no 87-85*, 10 juillet 1987.

130. *Ibid.*, *Communiqué no 87-89*, 16 juillet 1987.

131. ACDI, *Communiqué no 87-104*, 22 septembre 1987.

132. Matthew FISHER, *The Globe and Mail*, 3 juillet 1987, p. A-5.

133. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 87/189*, 30 juillet 1987.

O — Chronologie thématique*

Vers un accord international anti-doping

3 juillet:

Le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, M. Otto Jelinek, annonce la conclusion d'un accord de principe entre le Canada, les États-Unis et l'Europe de l'Ouest afin de préparer une charte internationale interdisant l'usage de certains médicaments, produits et pratiques dans le sport.

Le ministre de la Défense à Washington

8 juillet:

Le ministre canadien de la Défense, M. Perrin Beatty, a des entretiens avec son homologue américain, M. Caspar Weinberger, à Washington.

Le Canada et le terrorisme sikh

21 juillet:

The Globe and Mail rapporte qu'un député et ancien ministre des Affaires étrangères indien, M. Atal Bihari Vajpayee, en tournée au Canada, a affirmé au cours d'une entrevue que la faiblesse des contrôles de sécurité fait du Canada le premier exportateur du terrorisme sikh en dehors du Punjab.

Le Canada et la CEE

28 juillet:

Le Canada et la CEE signent à Bruxelles un protocole d'entente portant sur la création d'un programme conjoint de recherche sur le traitement des minéraux.

Conférence internationale sur la réforme du droit

fin juillet:

Une importante délégation canadienne, dont le ministre de la Justice, M. Ramon Hnatyshyn, participe à Londres à une première conférence internationale sur la réforme du droit.

Le Canada et la lutte contre l'infestation des sautériaux en Afrique

23 juillet:

Le Canada annonce une contribution de \$4,3 millions en assistance technique pour la pulvérisation aérienne et la prévention contre l'infestation des sautériaux en Afrique de l'Ouest.

5 août:

L'ACDI annonce sa participation, au coût de \$500,000, à la lutte antiacridienne en Éthiopie.

Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture

fin août-début septembre:

Les ministres de l'Agriculture de 31 pays des Amériques, réunis à Ottawa sous les auspices de l'Institut interaméricain pour la coopération en agriculture, adoptent une déclaration en 17 points sur le commerce international des produits agricoles et les politiques

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

agricoles. Le ministre canadien de l'Agriculture, M. John Wise, déclare à l'issue de la conférence que le Canada appuie toutes les recommandations de la conférence. Au cours de la conférence, le gouvernement annonce une contribution de \$4,5 millions de l'ACDI à l'Institut pour le financement d'un programme quinquennal de développement agricole en Amérique latine et aux Antilles.

Le Canada et l'Australie

14 et 15 septembre:

Le ministre australien des négociations commerciales, M. Michael Duffy, en visite officielle au Canada, rencontre à Ottawa la ministre du Commerce extérieur, le ministre des Finances et le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé. M. Duffy et Mme Carney se disent prêts à promouvoir la libéralisation des échanges et à favoriser pour ce faire la consultation et la coopération au sein du Groupe de Cairns des exportateurs agricoles et au cours des négociations du GATT.

Collaboration scientifique Canada-Japon

24 septembre:

Le Canada et le Japon signent un accord de collaboration en matière de télédétection qui permettra au Canada de recevoir des données d'un satellite japonais d'observation de la mer. Le ministre d'État aux Forêts et aux Mines annonce la conclusion de l'entente au cours d'un séjour à Tokyo, et souligne que les deux pays coopèrent dans ce domaine depuis 1982.

Nominations diplomatiques

14 juillet:

Le ministère des Affaires extérieures annonce les nominations de plusieurs ambassadeurs et consuls. M. Michael D. Bell sera ambassadeur en Jordanie, Mme Colleen Cupples ambassadeur au Zaïre, M. Gerry R. Harman ambassadeur en Syrie, M. Gaétan Lavertu ambassadeur en Colombie avec accréditation en Équateur, M. Wilfrid-Guy Licary ambassadeur au Maroc, M. Barry Mawhinney ambassadeur en Tchécoslovaquie, Mme Sandelle Scrimshaw haut-commissaire au Ghana. Un nouveau consul général, M. John Blackwood, entrera en fonction à Minneapolis et MM. Davis Winfield et David Wright seront ministres à Tokyo et à Paris respectivement.

31 juillet:

Plusieurs nouveaux représentants du Canada entreront bientôt en fonction. M. Terrence C. Bacon deviendra ambassadeur en Yougoslavie avec accréditation simultanée en Bulgarie, M. Geoffrey F. Bruce prendra la direction de l'ambassade du Portugal, M. Jacques Gignac sera ambassadeur aux Pays-Bas, M. Saul Grey en Roumanie, M. Jean-Guy St-Martin en Côte d'Ivoire avec accréditation au Niger. Mme Dilys Buckley-Jones sera chargée d'affaires au Guatemala, Mme Kathryn Elizabeth McCallion haut-commissaire en Jamaïque avec accréditation aux Bahamas et à Belize, M. David Reece haut-commissaire en Zambie, M. Dennis Baker consul général à Düsseldorf et M. Patrick MacAdam ministre-conseiller (presse et média) à Londres.

Le Canada aura désormais un ambassadeur distinct pour le GATT, en raison de la nouvelle ronde de négociation multilatérale. Il s'agit de M. John M. Weekes. D'autre part, l'ambassadeur canadien en Autriche qui est également ambassadeur aux négociations MBFR, M. Michael Shenstone, se voyait également chargé de la représentation permanente canadienne auprès des Nations Unies à Vienne, de l'AIEA et de l'ONU, toutes deux également à Vienne.

25 septembre :

On apprend la nomination de M. de Montigny Marchand au poste de chef de la mission canadienne à Genève et représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du désarmement. Conseiller au Bureau du Conseil privé après avoir été sous-ministre de plusieurs ministères, M. Marchand remplace M. J.A. Beesley à Genève.

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1987)

A — Aperçu général

Optimisme à l'endroit d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et fierté d'accueillir à Québec le second Sommet francophone animaient les représentants du Québec au cours de l'été et particulièrement le Premier ministre. À mesure qu'approchait l'échéance des négociations, M. Bourassa découvrait davantage de mérites à l'instauration d'un libre-échange canado-américain, dans lequel il souhaitait particulièrement que soit inclus le secteur de l'énergie. Quant au Sommet francophone de Québec, il permettait au Premier ministre de recevoir en sol québécois des chefs d'État ou de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères d'une quarantaine de pays et consacrait ainsi la place du Québec dans le concert des États francophones, ce qui constitue un objectif majeur du gouvernement depuis plus de vingt ans.

B — Questions économiques et commerciales

Les premiers ministres provinciaux rencontraient à deux reprises, en juillet et en septembre, leur homologue fédéral afin d'être informés de l'évolution des négociations canado-américaines de libéralisation des échanges. À ces occasions et de façon générale au cours de l'été, le Premier ministre du Québec faisait preuve d'optimisme à l'endroit de l'issue des négociations, estimant possible la conclusion d'une « entente minimale » avec les États-Unis.¹ M. Bourassa démontrait notamment de la souplesse, en juillet, sur la question des investissements et lors de la rencontre du 14 septembre, il soulignait la nécessité de trouver un compromis pour le tribunal d'arbitrage des différends commerciaux réclamé par le Canada, qui demeurait la pierre d'achoppement des négociations.² Outre le mécanisme d'arbitrage, le premier ministre Bourassa mentionnait au nombre des secteurs jugés primordiaux pour le Québec l'électricité, pour se voir assurer de la possibilité de continuer à exporter les surplus, l'agriculture, afin de conserver les programmes de subvention aux agriculteurs, et les industries culturelles qui devraient être exemptées du libre-échange.³

Une visite à Washington, début septembre, contribuait à la confiance de M. Bourassa qui affirmait à son retour avoir pu constater l'existence de formules de compromis défendables pour les points encore en litige entre les deux pays. Le Premier ministre avait alors passé quelques heures dans la capitale américaine pour discuter avec des « experts ». ⁴ Enfin,

1. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 11 juillet 1987, p. 1.

2. Bernard DESCÔTEAUX et Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 15 septembre 1987, p. 10.

3. *Ibid.*, 8 juillet 1987, pp. 1 et 12.

4. André FORGUES, *Le Soleil*, 9 septembre 1987, cité par *L'Argus*, 9 septembre 1987, p. A-2.